AIDE-MÉMOIRE POUR LA PRÉSENTATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
PROFESSIONNELS FORMÉS À L'ÉTRANGER (PFÉ)
TYPE DE PERMIS : TECHNOLOGUE EN PHYSIOTHÉRAPIE

Cet aide-mémoire est destiné aux professionnels formés à l'étranger qui présentent une demande d'équivalence en vue d'obtenir un permis d'exercice de l'OPPQ à titre de technologue en physiothérapie.

Les candidats sont invités à lire ce document dans son entièreté, à le remplir et à l'inclure dans leur dossier de candidature.

Présentation des documents

Nomenclature des documents :

Chaque document doit être présenté dans un **document PDF distinct**.

Les **documents PDF** doivent être identifiés suivant cette nomenclature : « ÉlémentX - NomPrénom.pdf ». (Par exemple : Element1 - JosephDrake.pdf).

Les documents doivent être présentés de cette façon pour que le dossier soit déclaré complet et prêt pour l'analyse.

Langue des documents :

Les documents rédigés dans une langue autre que le français ou l'anglais doivent être accompagnés d'une **traduction en français ou en anglais** réalisée par un traducteur agréé.

Soumission de la demande

Étape 1 : Soumettre la demande au format numérique

La demande doit être transmise **au format numérique PDF** de la façon suivante :

- par courriel à l'adresse : admission@oppq.qc.ca

L'objet du courriel et chaque document doivent être formulés comme suit :
«NOMPRÉNOM – Demande d'équivalence». (Par exemple : JOSEPHDRAKE – Demande d'équivalence).

Étape 2 : Expédier les originaux par la poste **si demandé seulement.**

Sur demande du Service de l'admission, les **originaux** des documents signalés par un astérisque* dans la liste ci-dessous pourraient également devoir parvenir à l'OPPQ **par courrier à l'adresse suivante :**

Service de l'admission
Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec
7151, rue Jean-Talon Est, bureau 700

Anjou (Québec) H1M 3N8
Canada

Documents obligatoires

Élément 1 : Formulaire de demande d'équivalence en physiothérapie dûment rempli, avec photo de format passeport *	
Élément 2 : Évaluation comparative des études effectuées hors Québec fournie par le Ministère de l'immigration, de la francisation et de l'inclusion du Québec (MIFI)*	
Élément 3 : Curriculum vitae à jour	
Élément 4 : Formulaire d'analyse des cours de la formation académique dûment complété	
Élément 5 : Copie certifiée conforme des diplômes pertinents obtenus*	
Élément 6 : Copie certifiée conforme des relevés de notes*	
Élément 7 : Descriptifs institutionnels détaillés des cours du programme de formation académique suivi	
Élément 8 : Copie certifiée conforme du permis d'exercice	
Élément 9 : Attestations en lien avec chaque expérience de travail en physiothérapie (p. ex. : lettre d'employeur ou attestation d'emploi)	
Élément 10 : Bilan de l'expérience professionnelle dûment rempli	
Élément 11 : Preuve d'inscription, de réussite ou d'échec à l'examen de compétence en physiothérapie de l'Alliance canadienne des organismes de règlementation de la physiothérapie (ACORP) ou à toute autre épreuve alternative de qualification à l'entrée à la pratique d'une province canadienne ou d'un territoire, selon le cas	

D'autres documents peuvent être joints **de façon facultative** à votre demande d'équivalence. Par exemple :

Élément 12 : Attestations de participation à des cours de perfectionnement en lien avec la profession	
Élément 13 : Descriptifs des cours de perfectionnement pour lesquels une attestation est soumise	
Élément 14 : Preuve de connaissance de la langue française	

Frais à acquitter

Des **frais d'ouverture et d'analyse de la demande de 747,34 $,** taxes incluses doivent être acquittés au moment de l'ouverture du dossier.

À savoir :

- Aucune analyse de la demande n'est effectuée avant que le dossier du candidat ne soit complet et que les frais d'étude ait été acquittés.
- Les candidats sont invités à joindre tout document pertinent dès l'envoi de leur demande d'équivalence.
- Tout ajout de document au dossier après son analyse entraîne des ralentissements.
- Il est de la responsabilité du candidat de présenter un dossier d'équivalence conforme aux consignes énoncées.